

APPEL À CANDIDATURES AU PROGRAMME DE MOBILITÉ VERS LA NORVEGIAN UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS+ KA107

(Année universitaire 2018-2019)

1. OBJECTIF

Le programme Erasmus+ Mobilité à des fins d'étude offre aux doctorants de l'université 20 août 1955 SKIKDA la possibilité de réaliser une partie de leurs recherches au sein de l'université *Norwegian University of Science and Technology (NTNU)*. Voir www.ntnu.edu

Les doctorants de ce programme de Mobilité bénéficieront d'une aide financière mensuelle (à préciser ultérieurement) pour une période de quatre (4) mois ouverts à partir du mois de Septembre 2018.

2. CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

- Etre inscrit en Doctorat (Classique ou LMD) à l'université 20 août 1955 Skikda
- Etre inscrit dans une filière d'étude **technique**.
- Etre inscrit en deuxième ou troisième années.
- justifier d'un bon niveau en langue Anglaise (Certificat de niveau B1 ou supérieur exigé)¹

3. PROCÉDURE DE CANDIDATURE :

Les doctorants intéressés devront présenter les documents suivants auprès de leurs facultés d'inscription.

1. Formulaire de candidature dûment rempli (téléchargeable sur le site de l'université de Skikda. A remplir (**en Anglais**, par ordinateur)
2. CV détaillé avec la liste des travaux scientifiques du candidat (**en Anglais**)
3. Certificat de niveau en langue Anglaise.

¹ Les étudiants ne possédant certificat de niveau valide sont priés de se rapprocher le plus tôt possible, du centre d'apprentissage des langues étrangères afin d'organiser un test de niveau

4. Copie du passeport (validité exigée)
5. Bref résumé (**en Anglais**) des travaux de recherches menées dans le cadre de la thèse de doctorat (3 pages max)
6. Lettre de motivation (**en Anglais**)
7. Certificat d'inscription en Doctorat
8. Toutes autres pièces justificatives utiles (attestations de participation à des manifestations scientifiques, attestation de niveau dans d'autres langues,...)

Date limite de dépôt du dossier de candidature :

Samedi, 10 Mars 2018 à 16h

4. PROCEDURE DE SÉLECTION

Les critères d'évaluation des candidatures sont les suivants² :

1. Les étudiants dont la spécialité d'étude s'ajuste aux domaines prioritaires du protocole de coopération avec l'université *NTNU* (Sécurité industrielle) recevront **02 points**.
2. Les étudiants ayant un certificat B2 en anglais recevront **1 point**.
3. Les étudiants ayant un certificat C1 en anglais recevront **2 points**.
4. Les étudiants ayant des certificats de niveau B1 dans d'autres langues recevront **0,5 points** (pour chaque langue additionnelle).
5. Les étudiants ayant des certificats de niveau B2 dans d'autres langues recevront **1 point** (pour chaque langue additionnelle).
6. Les étudiants participant à des programmes de formation de diplôme double ou de cotutelle recevront **2 points**.
7. Les étudiants participant à des projets de recherche conjointe, recevront **2 points**.
8. Les étudiants issus de milieux défavorisés ou atteints d'Inégalités des chances.
9. Les étudiants qui font leur premier stage dans le cadre du Programme Erasmus+KA107 recevront **1 point**.
10. Les étudiants ayant publié ou participer a des manifestations scientifiques recevront des points supplémentaires selon le tableau suivant :

Type de manifestation	Nombre de points
Article dans un journal ou revue	2 p

² Le comité de sélection se réserve le droit d'inclure tout autre critère, formel ou informel, et ce dans le seul but de départager les candidats à égalité de points.

scientifiques reconnus	
Conférence internationale	1.5 p
Conférence nationale	1 p
Journée doctorale	0.5 p

Les résultats provisoires de la sélection seront publiés sur le site de l'université le **19 Mars 2018**.

Il y a une période de recours de 48h depuis la publication de la liste provisoire afin que les étudiants exclus puissent rectifier la documentation et la soumettre à leurs facultés d'inscription.

L'université 20 août 1955 SKIKDA publiera sur son site web officiel la liste définitive des étudiants ayant été acceptés dans le présent programme.

Les procédures à suivre pour les candidats retenus leur seront communiqués par le biais de leurs facultés respectives.